

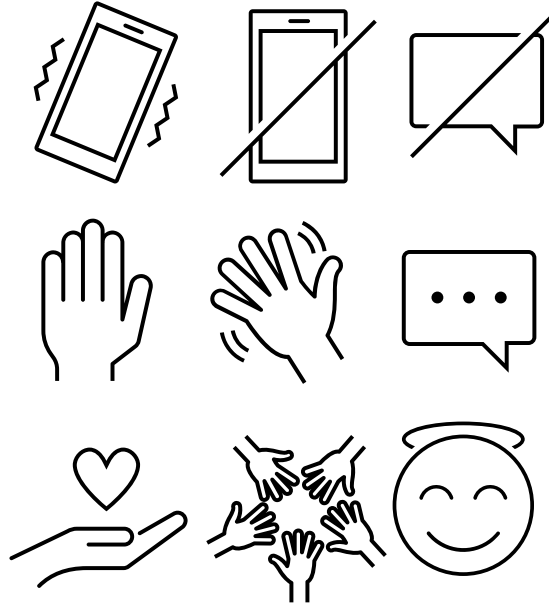


MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 13 avril 2026

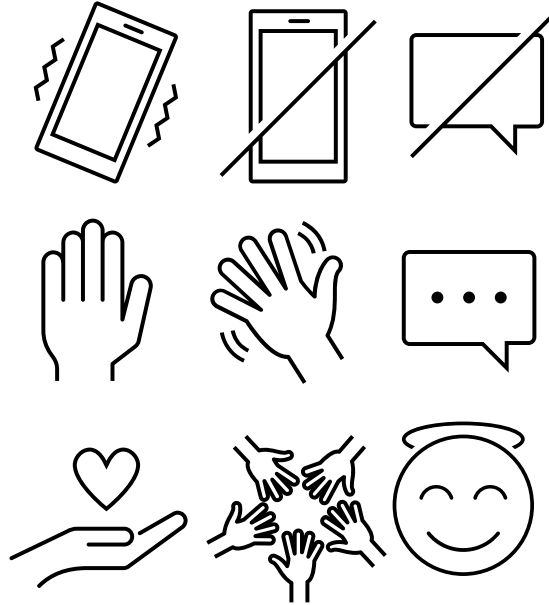
Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 avril 2026



Soyez les BIENVENUS et MERCİ de bien vouloir

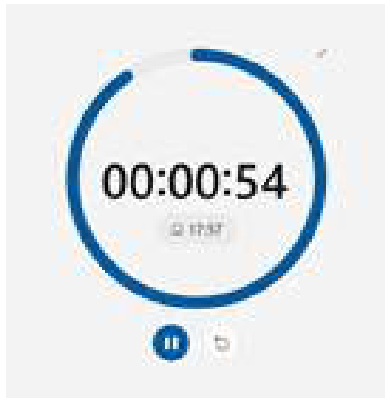
- Émarger la feuille de présence
- Éteindre les téléphones portables
- Lever la main pour demander la parole
- Signer l'engagement de comportement civique, si non-fait

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 avril 2026



Nouveaux membres et auditeurs,
soyez les BIENVENUS, *s'il s'agit de
votre première participation, veuillez
vous présenter et ajouter votre email et
téléphone à la feuille de présence !*

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 avril 2026



Afin de pouvoir traiter tous les sujets soulevés par les conseillers, de mieux gérer **la durée des interventions spontanées** et donner la parole au plus grand nombre, nous avons mis en place un temps de parole, affiché par la fonctionnalité « Horloge » sur les ordinateurs de la Mairie.

Veillez limiter votre temps de parole à 3 minutes SVP !



Ordre du Jour du 13 avril 2026



Introduction :
Intervention de
Franck GUILLORY,
Adjoint au Maire de
Paris Centre, chargé
des quartiers, de la
participation
citoyenne et de la
propreté

1. Réponses aux questions du 9 février 2026, par notre élu référent, Boris JAMET-FOURNIER
 - a) Réponses aux questions
 - b) Nouvelles questions
 - c) Nouveaux signalements
2. Information sur l'attribution des délégations des élus de Paris Centre
3. Budget Fonctionnement : récurrent, propositions et vote
4. Budget Investissement : présentation de la démarche, propositions et atelier
5. Questions, demandes et annonces diverses
6. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Réponses aux questions du 9 février 2026, par Boris Jamet-Fournier

Réunion du 13 avril 2026

a) Réponses aux questions et signalements du 9 février 2026

1) Point d'étape sur la procédure du Luminor avec Anna Caterina Dichio, responsable de la communication du Luminor :

Depuis 2020, une procédure judiciaire oppose le cinéma aux propriétaires du lieu, qui ne souhaitent pas renouveler le bail locatif. Le 12 mars prochain, la procédure doit fixer le montant de l'indemnité d'éviction : la somme d'argent que les propriétaires doivent au cinéma pour le voir quitter les lieux.

La responsable de la communication explique que le cinéma ne connaît aucune difficulté financière et interroge le pouvoir public, notamment la Mairie de Paris Centre sur les solutions afin que le Luminor puisse rester ouvert.

Le Conseil de quartier Marais-Archives vote à l'unanimité une motion de soutien au Luminor évoquant son indispensable maintien dans l'arrondissement, et demande à la Mairie de Paris Centre d'activer l'ensemble des leviers possibles pour son maintien.

2) Centres médicaux dans la Ville du quart d'heure :

Il y a quelques années, suite à des problèmes financiers le centre médical René Laborie avait été repris par SOMED, qui aujourd'hui est en liquidation financière entraînant la fermeture du lieu.

Les conseillers s'inquiètent de l'avenir des centres médicaux dans ce qu'on appelle la Ville du quart d'heure.

Suite des Réponses aux questions et signalements du 9 février 2026

3) Cession des murs du BHV au gestionnaire d'actifs canadien Brookfield Asset Management :

Ce dernier souhaite diviser par deux la surface commerciale et créer un énième hôtel de luxe aux derniers étages.

Les conseillers s'interrogent sur ce que dit le PLU à ce sujet et souhaitent connaître la réaction de Paris Commerces.

b) Nouvelles questions pour la réunion du 11 mai

1. Quel devenir pour Hôtel Thiroux de Lailly, appelé l'Hôtel de Montmorency, situé au 5 rue de Montmorency ?

L'ensemble des bâtiments appartenant au Ministère des Finances aurait été vendu. Les bâtiments entourant le jardin sont protégés au titre du PSMV (type A), leurs façades protégées au titre des MH.

À noter : apparemment, ces bâtiments ont déjà fait l'objet de démolitions intérieures, tandis qu'un **PC 075 103 26 V0012** a seulement été déposé avant-hier ! Des travaux réalisés "à la petite semaine", en toute discrétion puisque qu'aucune autorisation n'est affichée.

Une situation analogue de « travaux sans permission », s'est présentée dans la rue Pierre au Lard

PC 075 103 26 V0012

Etat : Déposé le 10/04/2026

Adresse : 5 RUE DE MONTMORENCY 75003
PARIS

Date de dépôt : 10/4/2026

Description : Modification d'aspect extérieur, d'une construction à R+3 sur 1 niveau(x) de sous-sol Le projet comprend également une réfection de la cour et du jardin, et des aménagements intérieurs.

[Zoom sur](#) ...

Source : <https://www.paris.fr/pages/paris-ouvre-la-consultation-de-ses-donnees-d-urbanisme-3319>

Ce vaste hôtel particulier appartenait autrefois à l'une des **plus anciennes familles de France** : les Montmorency. La demeure ouvrait alors sur la rue du Temple.



Suite des Nouvelles questions

2. Quelle est la réglementation pour les horaires de livraison des commerces et qui est chargé de les faire respecter ?

Exemple : dans la rue du Bourg-Tibourg, le Franprix se fait livrer le frais (camions non estampillés) entre 6h et 6h30', alors qu'il y avait un engagement de la part de Franprix de ne pas se faire livrer avant 7h40'. Cela a parfaitement fonctionné pendant quelques années. Depuis, le nouveau gérant n'en tient plus compte...

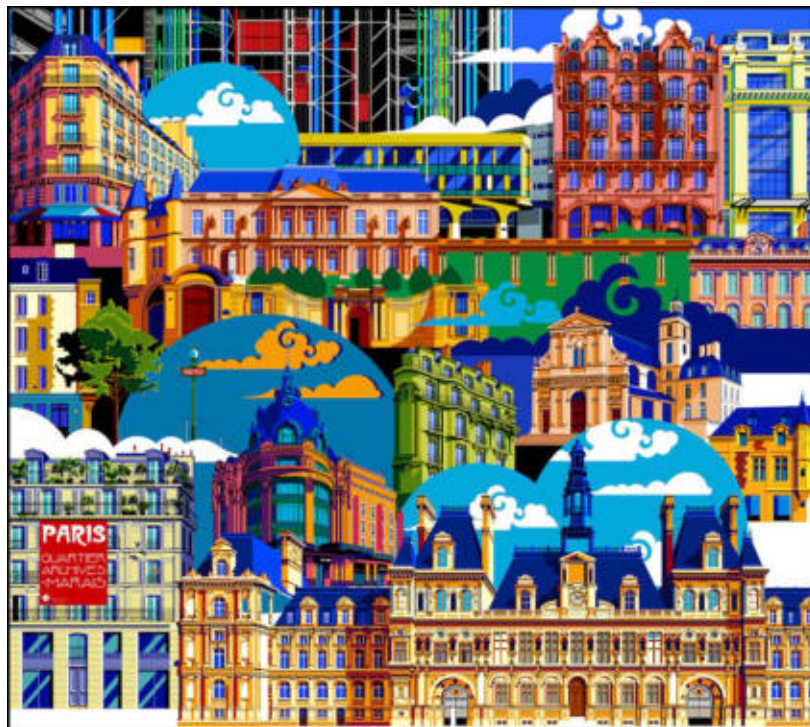
Une équipe de la direction de la prévention de la sécurité contre les nuisances professionnelles, est passée et a constaté un différentiel de 15 décibels environ, ce qui est très élevé selon eux. Leur méthode consiste à comparer le bruit ambiant, qui est quasi inexistant, avec celui des livraisons, comme les camions ou les transpalettes. Le résultat donne un bruit émergent considérable en décibels. Il y a une réelle nuisance, qui vient de la voie publique, car le camion est sur la voie publique et non dans le magasin. Résultat : les services ne peuvent pas intervenir... Ils conseillent de se rapprocher de la Mairie afin de contraindre les commerces à livrer à des heures respectables. Cette nuisance sonore, récurrente du lundi à samedi, s'élève à 90 dB, comparable au bruit d'une tractopelle. Sur la place du Bourg Tibourg, les nuisances doivent être aussi très importantes, entre les poubelles, les fûts de bière et les livraisons.

Conclusion : il est appréciable que les services aient pu constater et mesurer ce type de nuisances sonores, malheureusement ils n'ont aucun impact pour intervenir.

Les nuisances sonores, que ce soient les sorties des bars à 3h ou les livraisons à 6h du matin, devenues récurrentes dans le quartier et impactant la qualité de vie des riverains (et de certains hôtels), de quels moyens disposent les riverains pour faire appliquer la réglementation, comment faire évoluer la réglementation existante et qui est chargé de la faire respecter ?

Suite des Nouvelles questions

3. Peut-on avoir un échéancier de réalisation des projets votés depuis 2021, notamment le Panneau Good-Bye Hippocrate en aludibon, le Square Renée Vivien...?



c) Nouveaux signalements

1. **Le vœu de la Commission Mobilités & Circulation**, n'étant pas prêt, son vote a été **reporté**.
2. Un riverain réitère **la demande d'informer les riverains bien en amont des manifestations et travaux qui impactent leur vie quotidienne** : ex. le 8 mars dernier, une petite affiche dans la rue, qui a vite disparue, signale qu'une partie de la rue de Rivoli serait impraticable une grande partie de la journée. Le 8 mars était aussi le dernier jour des vacances d'hiver avec impossibilité de rentrer et de se garer. Ni la mairie de Paris centre, ni l'Hôtel de Ville, ni la voirie ou la Police Municipale, n'étaient au courant. Pourtant les agents de la Ratp avaient été informés depuis des mois... ce manque de communication et l'occupation régulière de la voirie, qui impacte les services de transports et l'accès au centre historique, n'est pas toujours bien ressenti par les riverains.

Suite des nouveaux signalements

3. Des riverains et usagers du parc Elie Wiesel ont remonté et signalé des occupations massives par les publics de la pelouse du parc et des alentours des espaces protégés réservés aux oiseaux. Une situation préjudiciable non seulement pour la pelouse mais aussi pour les oiseaux en pleine période de reproduction et de nidification. Sollicité pour faire respecter le repos biologique, un gardien du parc aurait dit n'avoir pas de consignes à ce niveau. La mairie peut-elle rappeler les consignes et veiller à faire respecter la réglementation pour le respect biologique du parc et la cohabitation entre les divers occupants?"



2 Information sur l'attribution des délégations des élus de Paris Centre

Réunion du 13 avril 2026

Les nouveaux adjoints au Maire et conseillers délégués de Paris Centre

Karine BARBAGLI, Conseillère de Paris, 1^{ère} Adjointe au Maire de Paris Centre chargée des familles, de l'enfance, de l'éducation et du logement

Béchir SAKET BOUDERBALA, Conseiller de Paris, Conseiller délégué de Paris Centre, chargé des communs et de la biodiversité

Amina BOURI, Conseillère de Paris, Adjointe au Maire de Paris chargée de l'économie sociale et solidaire (ESS), Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la transition écologique

Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants



Les nouveaux adjoints au Maire et conseillers délégués de Paris Centre

Dorine BREGMAN, Députée de la 7^e circonscription de Paris, Conseillère de Paris Centre

Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté

Pauline CACHOUX, Adjointe au Maire de Paris Centre, chargée de l'économie sociale et solidaire, et de l'économie circulaire

Jimmy BERTHE, Conseiller délégué de Paris Centre chargé des commerces de proximité, de l'artisanat, de la mode et du monde de la tech

Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre, chargée de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations et contre l'exclusion

Yohann ROSZEWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé de la mémoire, de l'histoire, du patrimoine, de la laïcité et du dialogue avec les cultes

Pierrick BOULARNE, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé du tourisme et de la jeunesse

Les nouveaux adjoints au Maire et conseillers délégués de Paris Centre

Benoite LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre, chargée du sport, des événements culturels, des piétons, des bus, et du handicap

Matthieu GASNIER, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la santé, des seniors et de l'alimentation

Catherine TRONCA, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la culture et des services publics de proximité

Luc FERRY, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la vie économique, de la qualité du service public et de la valorisation des locaux vacants

Anne LE CORRE, Conseillère déléguée de Paris Centre chargée de la résilience, du volontariat et de l'insertion par l'emploi

Pierre MONQUET, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la sécurité, de la tranquillité et de la vie nocturne

3

Budget de Fonctionnement 2026 : le récurrent, les propositions et le vote

Réunion du 13 avril 2026

Le budget dédié aux conseils de quartier est inscrit dans l'état spécial d'arrondissement.

Il est composé d'un **budget de fonctionnement** d'un montant de **3 305 euros** par conseil de quartier et d'un **budget d'investissement ou « fonds de participation des habitants »** d'un montant de **8 264 euros** par conseil de quartier,

Le budget de fonctionnement permet d'acquérir des biens consommables, il sert à la communication, l'animation et au fonctionnement des conseils de quartier.

Exemples de budget de fonctionnement : la prestation de services, frais d'impression affiches/flyers, prestation musicale pour fête de quartier, alimentation et boissons pour événement de quartier, etc.

Le budget d'investissement ou « fonds de participation des habitants » permet d'acquérir des biens qui revêtent un caractère de durabilité, c'est-à-dire des biens amortissables, du mobilier urbain, des aménagements de voirie..."

Exemples de Budget d'investissement : mobilier urbain (boîte à livres, grilles d'arbres, tables d'échecs...), matériels pour les écoles, etc.

Récapitulatif du Budget de Fonctionnement 2025

Budget de fonctionnement 2025	Montant voté	Montant réel
Boisson jus Tchoudeleiss	355,00 €	355,00 €
Grignotages	100,00 €	100,00 €
Eaux	21,00 €	21,00 €
Communication Inter CQs	100,00 €	
Fête de quartier : Fête des conseillers Paris Centre 3 mai	200,00 €	200,00 €
Contribution à la journée de l'Handicap	200,00 €	200,00 €
Contribution aux Centres d'été Paris Anim' Simon Lefranc	200,00 €	198,00 €
Vide-greniers 2025	400,00 €	350,00 €
Dictée historique	650,00 €	572,24 €
Video Bibliothèque Multilingue	500,00 €	500,00 €
Pot de fin d'année	380,00 €	360,00 €
Matériels vélos Decathlon (4 sets de protection, 12 casques)	242,84 €	242,84 €
	TOTAL	
	3 348,84 €	3 099,08 €

NB : Concernant le vote des 200 euros restants pour les cartes de visite, cette enveloppe avait ensuite été allouée à une partie du matériel pour l'école Moussy qui ne relevait finalement pas du budget d'investissement.

La bibliothèque Multilingue de l'Association LivreEnsemble,



Rencontre linguistique
au musée Mundolingua
mardi 3 mars à 19h

Avec Paola Pellizzari et Etta Torresin Roche

Pour un voyage à travers le vénitien



LivreEnsemble a le grand plaisir de vous inviter à :
« Balade de mots »
Promenade dans la langue de Venise,
Mêlant apostrophe aux reflets de vie de civilisation et d'histoire.

Paola Pellizzari a fait connaître l'artisanat et les gravures vénitiennes dans une galerie d'art à Montparnasse.

Etta Torresin Roche a enseigné l'italien dans divers instituts et écoles parisiennes.

Elles sont toutes deux liées au dialecte vénitien, qu'elles font vivre en écriture et paroles au quotidien.

Mundolingua
10 Rue Servandoni, 75006 Paris
Métro / Bus : Saint-Sulpice
Le 3 mars 2026 à 19h. Entrée gratuite.

Pour affilier ou contacter LivreEnsemble : www.association-livreensemble.fr



L'Association LivreEnsemble, demande la contribution autorisant la création de vidéos pour la Bibliothèque Multilingue de Paris Centre.

Il apparait que ce projet emporte l'intérêt et l'assentiment de bien des conseillers, dont plusieurs assistent aux présentations et conférences des auteurs étrangers traduits en Français.

Après diverses rencontres en iranien, vietnamien, catalan, soudanais, tamoul... le programme de 2026 qui a commencé avec le vénitien est encore en cours de finalisation, mais d'ores et déjà une lecture d'extraits de contes seraient lus par des parents dans leur langue et traduits aux enfants de l'Ecole Raphael Esrail rue du Fauconnier, ce Mardi 14 Avril à 18h30'.

L'Association LivreEsemble nous sait attentifs à tout ce qui peut diversifier les curiosités, l'approche, la connaissance et vous remercie de ce que vous voudrez faire en ce sens. Elle compte sur notre soutien.

AUX CENTRES de L'ETE 2025

BILAN

« AUX CENTRES DE L'ETE » est un projet collectif des centres sociaux et centres Paris Anim' de

Paris Centre qui vise à proposer des actions en extérieur pour les jeunes de Paris Centre, notamment ceux ne pouvant pas partir en vacances.

Les objectifs sont :

- favoriser des pratiques collectives artistiques, culturelles et sportives,
- proposer des temps de convivialité favorisant la rencontre et la socialisation y compris entre jeunes de différents quartiers,
- s'approprier le territoire notamment en découvrant les différentes structures et ressources d'animation de Paris Centre,
- favoriser l'expression des jeunes et contribuer à valoriser leur prise de parole.



L'École du Kiosque - Kiosques en fête du dimanche 26 avril au dimanche 25 octobre 2026

Dans le cadre de Kiosques en fête, l'École du Kiosque transforme le kiosque parisien en agora contemporaine : un cercle philosophique ouvert, où les citoyens explorent ensemble les grandes questions des sciences humaines et sociales: la Sagesse, la Politique, l'Économie, le Droit, le Langage, la Société et le Psychisme.

Objet : École du kiosque – cercle philosophique au Square du Temple - Élie-Wiesel (64 rue de Bretagne dans le 3^e arrondissement de Paris)

Calendrier des sept évènements :

- Dimanche 26 avril 2026 de 15h00 à 17h00 (la Sagesse)
- Dimanche 31 mai 2026 de 15h00 à 17h00 (la Politique)
- Samedi 20 juin 2026 de 11h00 à 13h00 (l'Économie)
- Dimanche 26 juillet 2026 de 15h00 à 17h00 (le Droit)
- Dimanche 30 août 2026 de 15h00 à 17h00 (le Langage)
- Dimanche 27 septembre 2026 de 15h00 à 17h00 (la Société)
- Dimanche 25 octobre 2026 de 15h00 à 17h00 (le Psychisme)



<https://www.paris.fr/evenements/ecole-du-kiosque-108823>

L'École du Kiosque - Kiosques en fête

Besoins

Sénèque, De la tranquillité de l'âme, 8,99 euros

Aristote, La politique, 15 euros

Weber, L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, 9 euros

Hegel, Principes de la philosophie du droit, 18 euros

Saussure, Cours de linguistique générale, 30 euros

Popper, La Société ouverte et ses ennemis, tome 1, 10,20 euros

Popper, La Société ouverte et ses ennemis, tome 2, 23,30 euros

Freud, Psychopathologie de la vie quotidienne, 18 euros

Total : **132,49 euros**

La Dictée
historique 2026



INVITATION À UNE ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE
À TRAVERS LES ÂGES DU CENTRE DE PARIS

Samedi 14 Février 2026 de 13 h 30 à 18 h 30
Mairie de Paris Centre - 2, rue Eugène-Spuler, 75003

Dictée ouverte à tous dès le collège, jeunes et adultes,
suivie d'un moment de convivialité avec remise de récompenses...



23 septembre 2020 : la section Prologos se met en place et accueille ses collectionnes des différents usages, tandis que le BPI (Bibliothèque publique d'information) prend ses quartiers à Bercy... La rénovation du Centre est prévue en 2030.

Inscrivez-vous jusqu'au 7 février inclus par courriel :
dicteemaraisarchives3@gmail.com

ou en déposant un bulletin d'inscription dans l'urne à votre disposition
dans le hall de la mairie de Paris Centre.

UNE INITIATIVE DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives,
adressez un mail à : DOCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



Vous avez des idées
pour votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer
dans la démocratie locale ?
Exprimez vos préoccupations
et vos attentes, et participez à
la réalisation de projets et à
l'animation de votre quartier.
Votre Conseil de Quartier vous attend !

CONSEIL
de QUARTIER | MARAIS
ARCHIVES

Contactez la Coordination des Conseils de
Quartier de Paris Centre pour vous inscrire :
DOCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr



Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus
de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vallant du
27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un
relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement.
Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-vivre.
Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes
les questions intéressant le quartier ou la ville (adret de vie, mise
en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être
associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des
actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au
titre de la politique de la ville.



Les Conseils de quartier bénéficient de budgets propres :

- d'investissement pour des actions d'intérêt comme
aménagement de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- de fonctionnement par exemple pour des animations
de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier
peuvent y participer.

4 Budget d'Investissement : présentation de la démarche, propositions et atelier

Réunion du 13 avril 2026

Récapitulatif du Budget d'Investissement 2025

Budget Investissement 2025 : 8264€			
Dépenses	Montant Prévisionnel	Montant Réel	
Achat Instrument Conservatoire Mozart	2 200,00 €		à voter 17/11
Sono	100,00 €		à voter 17/11
Remplacement abri Clos des BM	2 500,00 €		à voter 17/11
Achat matériels Ecole Moussy dont : - 6 vélos enfants (600,30 €) - Matériels vélos (242,84 €) : 4 sets de protections, 12 casques - 1 clavier numérique (798 €) - 2 housses (158 €)	1 800,00 €		à voter 17/11
Achat matériel Collège Couperin	1 550,00 €		à voter 17/11
	TOTAL	8 150,00 €	0,00 €

Proposition de Budgets d'Investissement

Budget Investissement 2025 : 8264€			
Dépenses		Montant Prévisionnel	Montant Réel
Rallonge à l'installation de la cabane des Blancs Manteaux		744,00 €	744,00 €
Disque dur externe		200,00 €	
Matériel pour enregistrer des podcast			
Chaise Handcap sport			
TOTAL		944,00 €	744,00 €

Memento : les étapes pour établir les fiches projets

1. Intitulé du projet:

2. Contexte:

Qu'est-ce qui motive cette démarche?

Impact sur la vie du quartier et/ou des habitants

3. Finalités:

Répondre à tel besoin

Améliorer telle situation

etc...

4. Budget:

Coût global estimé

Participation demandée au CQ

Cofinancements/ Partenaires

5. Échéance:

Date prévue de réalisation

Étapes de réalisation

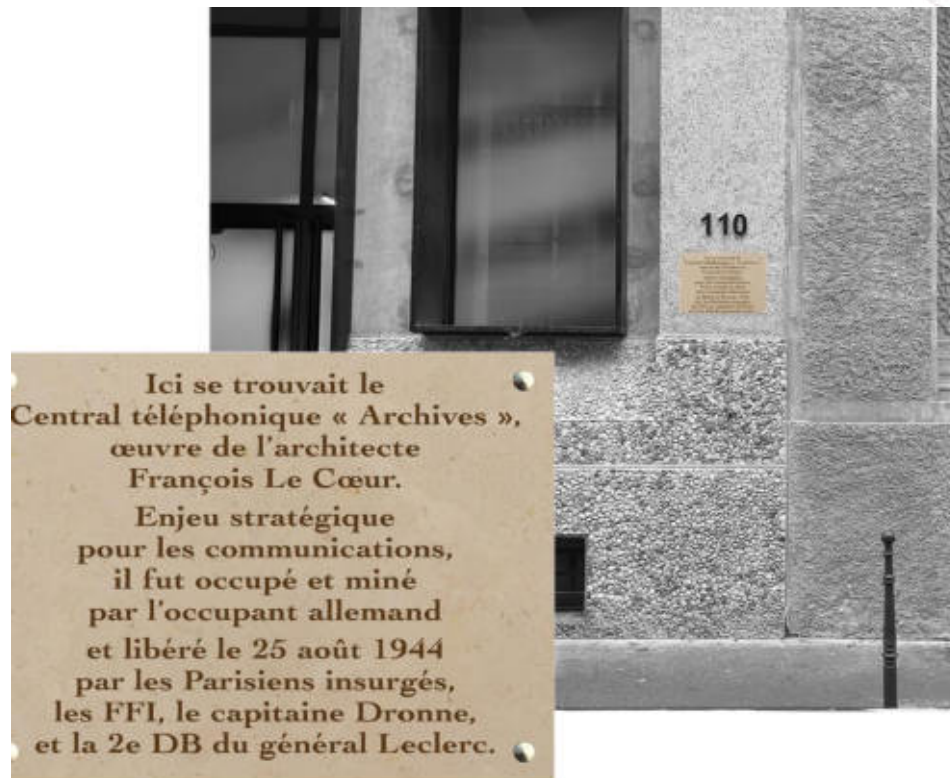
6. Suivi par: (un référent-animateur ou un groupe de travail ou une commission qui rendra compte au CQ de l'avancement)

5

Annonces diverses, demandes ou questions

Réunion du 13 avril 2026

Nous félicitons
l'Association Histoire
& Mémoire pour avoir
obtenu l'installation
d'une Plaque
commémorative en
souvenir de la prise
du
Central téléphonique
« Archives », pendant
la Libération de Paris
au 110 rue du Temple



Thème de la prochaine réunion :

En réflexion
Propositions pour le Budget d'Investissement

Prochaines Questions à la Mairie

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable
il vous suffit d'adresser vos questions, **minimum 10 jours avant la prochaine réunion**, pour que l'équipe d'animation puisse hiérarchiser l'urgence de vos demandes
- La Charte des Conseils de Quartier stipule que chaque Conseil de Quartier puisse voter maximum 3 questions à la Mairie par réunion plénière et un vœu par année calendaire.

6

Fin de la réunion - Prochaine réunion
lundi 11 mai 2026

Réunion du 13 avril 2026

Prochaine réunion lundi 11 mai 2026 à 18h30'

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>
- Depuis début 2024 vous pouvez retrouver toutes les présentations PpTx de nos réunions sur le site www.paris.fr du Conseil de Quartier Marais Archives
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

Vos coprésidents sont toujours joignables, laissez-leur un message ou texto avec votre nom, vos coordonnées et l'objet de votre appel, ils vous recontacteront :

- Ann Bostoën
+33 (0)6 80 63 33 16 – ann.bostoën@gmail.com
- Hamid HASSNAOUI
+33(0)6 09 59 36 14 - hamihass25@gmail.com



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE
QUARTIER

Réunion du 13 avril 2026

Les ANNEXES

Documents ANNEXES :

- 👉 La brochure informative du Conseil de Quartier Marais Archives
- 👉 L'équipe d'animation 2025-2028
- 👉 Le calendrier des réunions à venir
- 👉 Comment signaler une incivilité
- 👉 Les applications sur votre mobile : DMR, Mesures & Décibel
- 👉 Quelques motions importantes votées par le Conseil de Quartier Marais Archives

Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr



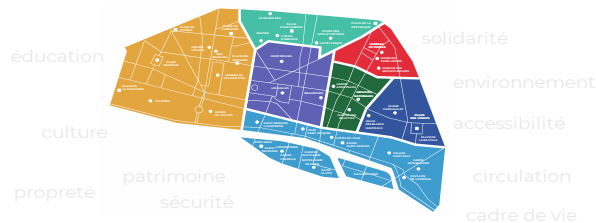
© Laurence Dufos - Novembre 2024

Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?



Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-être.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Vous avez des idées par votre quartier ?

Rejoignez-nous !

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier. Votre Conseil de Quartier vous attend !

CONSEIL de QUARTIER | MARAIS ARCHIVES

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr



Les Conseils de quartier bénéficient de budgets propres :

- ▣ **d'investissement** pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ▣ **de fonctionnement** par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.



Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives se réunit en séance plénière chaque mois autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur MairieParisCentre.paris.fr

Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panneaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Creniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du Jardin Anne-Frank.

Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale.
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien.
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les îles...



Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BIHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste...

L'équipe d'animation

Co-presidents :

Ann Bostoën

Hamid HASSNAOUI

[marais-archives@conseil-
de-quartier.fr](mailto:marais-archives@conseil-de-quartier.fr)

Jacky
ANTONIAZZA

Ann
BOSTOËN

Hamid
HASSNAOUI

Patrick
MOSKOVICZ

François
RICHE

Sandrine
THOURRY

Le calendrier des réunions à venir

2026 :

12 janvier 2026

9 février 2026

9 mars 2026 : annulé pour cause d'élections municipales

13 avril 2026

11 mai 2026

15 juin 2026

Le calendrier de la rentrée en septembre sera défini par vote au mois de juin, avant les vacances scolaires et administratives.

Nous envisageons une alternance des jours de la semaine (ex. lundi ou jeudi) entre les mois pairs et impairs, afin de permettre à plus de riverains et membres actifs de pouvoir participer.

Comment signaler une incivilité au quotidien ?

- ❑ Par téléphone : appelez le centre de contacts de la Ville de Paris au [3975](tel:3975).
- ❑ Via l'application [Dans Ma Rue](#) ou sur le site <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?page=fodansmarue> : signalez une anomalie dans l'espace public
- ❑ En ligne : pour toute nuisance d'origine professionnelle, effectuez un signalement : <https://www.paris.fr/pages/les-nuisances-d-origine-professionnelle-7109> .
- ❑ En cas d'urgence : face à une situation dangereuse ou illégale, contactez la **police nationale au 17**. En effet, *la police municipale* ne peut agir que dans le cadre de ses *missions de police de proximité*.
- ❑ **Attention :** Les *activités commerciales illicites* sur la voie publique telles que la vente à la sauvette, la vente de produits stupéfiants et les escroqueries (type joueurs de bonneteau) relèvent des seules *compétences de la Police nationale*. Contactez **le commissariat central de votre arrondissement au 34 30**. **Les agents de la DPMP sont seulement compétents si cette activité illicite se déroule dans un espace vert** appartenant à la Ville de Paris. Ils procéderont dès lors à la verbalisation et l'évacuation des contrevenants.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivile-du-quotidien-3800>

La plateforme de la Police MUNICIPALE, SOLEN

Pourquoi SOLEN ?

Nom de l'outil de gestion des sollicitations des usagers (SOLlicitations EN ligne → SOLEN), un nom inventé/contracté très courant dans l'administration française pour désigner les plateformes de « relation usager » ou de ticketing.

En résumé : SOLEN = Sollicitations En ligne

Un petit nom sympathique et court, comme beaucoup d'outils de la Ville ces dernières années (DansMaRue, Paprika, Oscar, etc.), mais attention : rien à voir avec l'application SOLEN utilisée par les professionnels de l'immobilier !

Une plateforme permet d'adresser directement les référents de quartier de police municipale et de prévention.

Le lien vers le formulaire de contact est fourni dans le lien suivant :

Il faut être précis lorsque vous saisissez l'adresse (avec le numéro de rue), et idéalement le jour et l'heure, pour relayer le signalement au bon référent. Vous pouvez également demander via le formulaire à être recontactés.

https://v70-auth.paris.fr/auth/realms/paris/protocol/openid-connect/auth?client_id=G92-PROD&response_type=code&redirect_uri=https%3A%2F%2Fsollicitations.paris.fr%2Fticketing%2Fservilet%2Fplugins%2Foauth2%2Fcallback%3Fdata_client%3DauthData&scope=openid&state=2b77554e68ae&nonce=350bd63d33785

Un référent de la Police Municipale, c'est quoi ?

Être référent, ca veut dire « incarner » la Police Municipale de Paris et ce par une action fréquente, régulière qui exclut l'urgence

Le référent est le gardien de la tranquillité publique du quartier, il contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Accessible, disponible, ouvert, à l'écoute, il incarne une police d'ultra proximité et est le point de contact privilégié pour tous ceux qui souhaitent formuler une doléance.

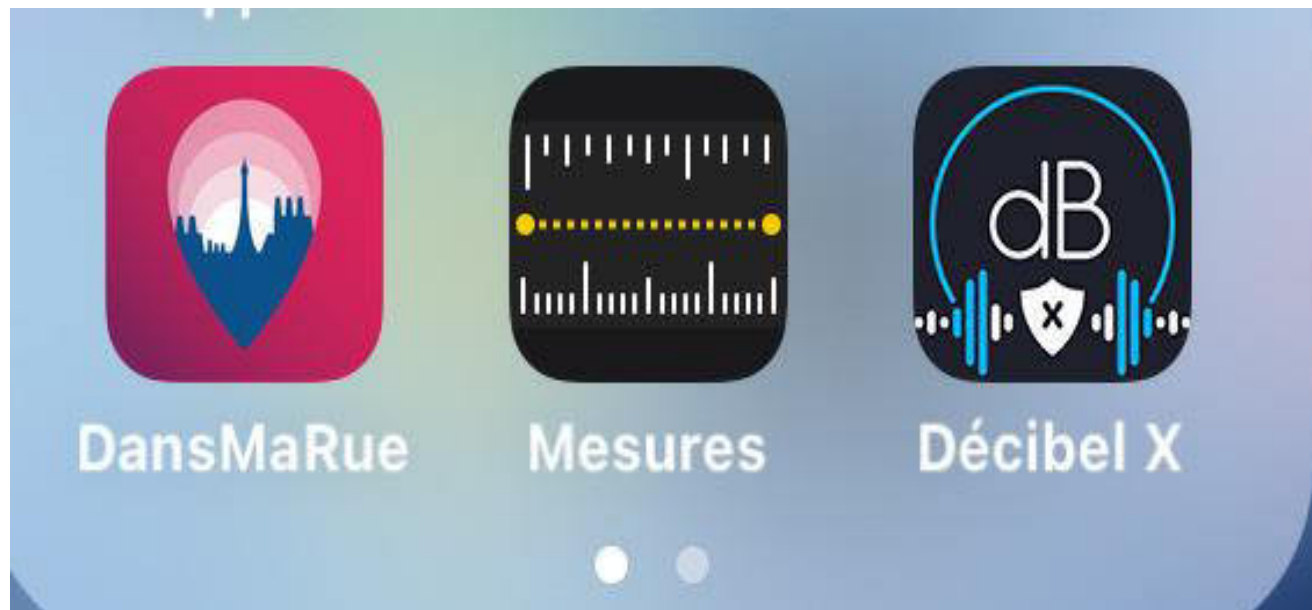
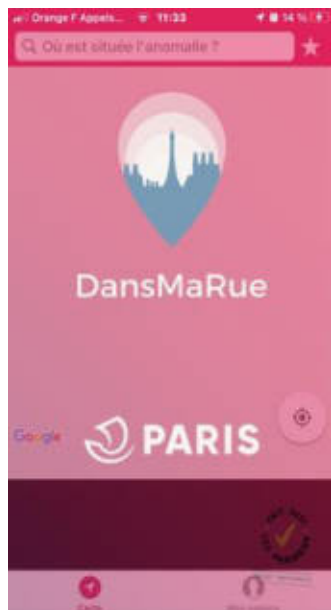
Il connaît très bien son quartier, ce qui lui permet d'apporter des solutions (pour ce qui relève de la compétence PM) ou oriente vers les bon interlocuteurs.

Le référent est aussi un pont, un relai entre l'utilisateur et les autorités compétentes, les partenaires qui est en capacité de faire remonter les sujets si nécessaire.

<https://sollicitations.paris.fr/ticketing/jsp/site/Portal.jsp?page=ticket&view=create&form=20>

Les Applications DMR, Mesures & Décibel

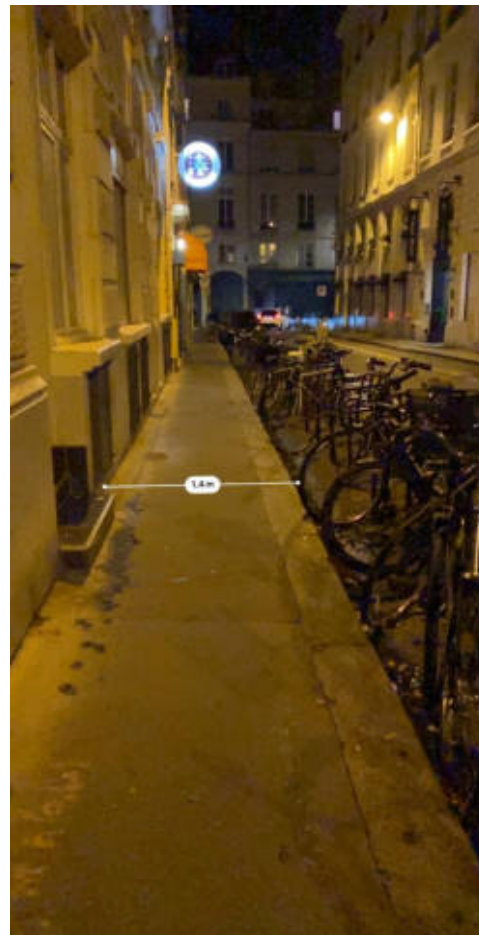
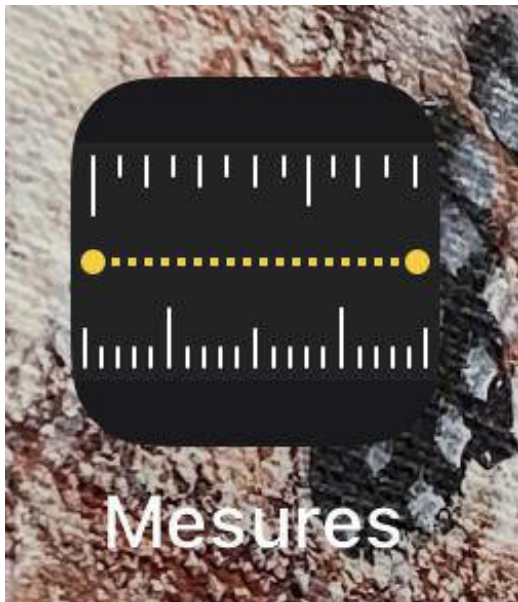
Les applications à télécharger sur vos mobiles iOS ou Android



dmr-ma@conseil-de-quartier.fr

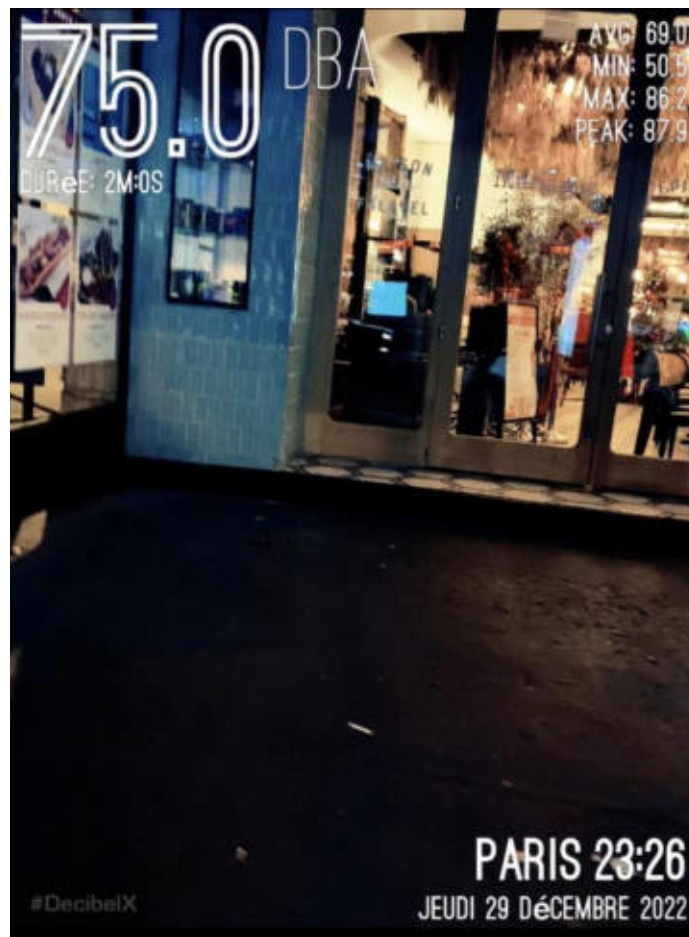
Aides à la déclaration d'un signalement

L'application MESURES



Aides à la déclaration d'un signalement

L'application DÉCIBEL X





Les Motions votés par le Conseil Marais Archives

Cadre urbain

Le Conseil de quartier demande une réactualisation d'un signalement, précédemment voté en avril 2024, qui concerne le retrait de la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple, ne respectant pas le Manifeste Parisien.

Le Conseil de quartier demande où en est l'instruction de ce dossier ?



La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signalement auprès de la **direction de l'urbanisme** : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).
Pour le **règlement du PSMV** : <https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>



Motion votée par le Conseil de Quartier en avril 2024, concernant la protection des paysages de nos rues :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Refus d'installer des Trilibs dans le MARAIS par le CQ-MA et argumentation votée le 11.03.2024.

Adressée à la Mairie de Paris Centre :

Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

Refus du CQ-MA à l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats.... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !

En conclusion, le CQ MA refuse l'implantation et le déploiement des Trilibs, particulièrement dans le centre historique du Marais !



Bornes déchets alimentaires dans Paris 3 et 4

Un mail du **19 décembre 2024** nous informe que les services techniques de la propreté de Paris Centre procéderont à **l'implantation de bornes de déchets alimentaires à partir de début janvier 2025**. Cette initiative s'inscrit dans son engagement en faveur de la gestion durable des déchets et de la préservation de notre environnement.

Les bornes seront installées aux adresses suivantes :

- 146 rue de Rivoli, angle rue de l'Arbre Sec
- 42 rue Dussoubs, angle Bourg l'Abbé / rue Saint Martin
- 3 rue au Maire
- 26 rue du Renard
- Parvis des 260 Enfants

BIO déchets :
bande adhésive
sur un module
de biodéchets
indiquant que le
tri est non
conforme

*Une erreur qui exigera
un nouveau tri... ?!*

